



Pour citer cet article :

Rouvroy (Maurice), « Souvenirs d'un pêcheur d'épaves », *Cahiers de l'enfance*, n°4, février 1954, pp. 45 - 59.



MAURICE ROUVROY

Comme nous avons procédé dans notre dernier numéro pour Alice Descœudres, il ne nous paraît pas sans intérêt de présenter à nos lecteurs M. Maurice Rouvroy, auteur de l'émouvant article qu'on lira plus loin : « Souvenirs d'un pêcheur d'épaves », en reproduisant ici le portrait qu'a brossé de lui Alexis Danan dans son livre, Maisons de supplices, lui aussi depuis longtemps épuisé :

Je suis, et ne songe point à m'en excuser, un admirateur impénitent, comme aussi un familier, des institutions belges pour le redressement de l'enfance délinquante. Je ne les ai pas découvertes hier. Il y a plusieurs années, je les proposais, le premier dans la presse française, je crois bien, à l'attention de mes compatriotes. Mon reportage achevé, je suis retourné les voir vingt fois pour mon plaisir propre. Aussi bien au ministère de la Justice, à Bruxelles, que dans les centres de dépistage et les établissements de réforme répandus à travers le royaume, je suis accueilli comme un ami. J'ai couché deux nuits dans une maison de détention, je ne dirai pas laquelle, hôte du directeur. Je suis abonné à une revue littéraire rédigée par des adolescents de justice. On me communique des rapports, des statistiques, des études personnelles. C'est dire que je suis un peu de la famille, et j'en conçois un grande fierté.

L'un des hommes de l'organisation nouvelle que je retrouve toujours avec une vraie joie, c'est, si je puis l'écrire, l'un de ses rouages essentiels, M. Maurice Rouvroy. Je n'ai jamais vu, je crois, depuis que je m'impose à la patience des pédiatres, de savant plus informé des choses de sa science, mais surtout plus décidé que celui-ci à les envisager sous l'angle de l'humanité courante. Il connaît, pour les pratiquer, et les mépriser à l'occasion, tous les systèmes, toutes les méthodes, tous les procédés d'investigation, toutes les échelles d'évaluation de l'intelligence ou du complexe vital. Mais, quand on se demande ce que l'on admire le plus chez ce psychologue d'une lucidité quasi surhumaine, on en vient à découvrir que c'est l'homme et les infinies ressources de son cœur. Il est le père de six enfants. A de certains postes, peut-être le génie professionnel vient-il de là.

★

Ainsi que chez nous, les enfants de justice se répartissent, en Belgique, en deux catégories : ceux que le juge tient pour responsables de leurs actes, qu'il condamne comme tels et envoie purger leur peine, courte ou longue, dans une prison spéciale d'adolescents ; et les autres, ceux qui,

comme nous disons, ont agi sans discernement. Les mineurs de cette seconde catégorie sont rendus à leur famille, si celle-ci donne des garanties recevables d'honorabilité, placés chez des tiers sous le régime de la liberté surveillée, confiés à une institution privée d'éducation ou à quelque établissement spécial de l'Etat.

Mais il advient que le juge ne soit pas suffisamment fixé, par l'enquête, sur la responsabilité de l'enfant, et surtout sur son éducabilité, c'est-à-dire sur ses chances de réaction favorable à un traitement médico-pédagogique. Dans ce cas il fait diriger le petit inculpé sur l'établissement central d'observation de Moll-Huttes, si c'est un garçon, ou, si c'est une fille, sur la maison similaire de Saint-Servais-lez-Namur. Ici et là, pendant deux ou trois mois, l'enfant est examiné sous tous ses aspects physiques, mentaux et moraux, étant bien entendu que l'observateur ne doit se laisser influencer en aucune manière par la qualification pénale du délit, « la nature des faits commis ayant beaucoup moins d'importance que la personnalité de l'enfant ». Ce que M. Delierneux, un autre technicien belge de qualité, me répétera sous une autre forme : « La gravité du crime n'est pas un test de corruption ». Cela veut dire qu'un enfant qui a mis le feu à tout un village n'est pas nécessairement plus taré, ni plus dangereux pour l'avenir, que cet autre qui prend un plaisir pervers à jouer avec des allumettes, n'eût-il jamais brûlé, jusqu'ici, que des brins de paille dans la cour de sa maison. Seules comptent les tendances profondes qu'il faut dépister, pour les guérir, ou, du moins, pour les tenir en respect, dans l'intérêt de l'ordre social comme dans celui de l'enfant.

*

Voici notre garnement. Il vient de descendre du train, en gare de Moll, entre deux gendarmes. Il a la gorge en fièvre et le cœur dur comme une pierre à fronde. La prison pour enfants difficiles ? C'est bien. Le pain sec, la paillasse et la cruche d'eau ? Soit. Il n'a pas toujours mieux mangé, mieux dormi. Mais qu'on n'espère pas qu'il bêle sa soumission. Un enfant difficile, on va voir ce que c'est.

Les gendarmes s'arrêtent devant une gaie maison de briques rouges, avec tout le printemps en fleur à ses trousses.

— Eh bien, entreras-tu ?

— C'est pour une formalité d'écritures, se dit le gamin.

Un décor de joie et de lumière l'éblouit. Partout des plantes vertes, des palmes, des bronzes, des marbres, des images, de hautes vitres, qui sont des carrés de soleil.

Les gendarmes, leurs papiers signés, s'en vont, et le laissent. Alors ? Et la prison ?

— C'est bien toi Pierre Mertens ?

Voilà. On va s'apercevoir tout de suite qu'il y a erreur, rappeler en hâte les gendarmes.

Mais pas du tout.

On inscrit sur un registre son nom, son âge, sa ville. Il n'y comprend plus rien. L'étonnement a gagné sur sa soif de destruction et de vengeance. Il a presque envie d'éclater de rire, tellement c'est drôle, cette méprise qui dure.

— Viens, mon petit.

Ah ! cette fois, on va bien voir où se tiennent les cachots dans ce palais insolemment fleuri.



Cet étonnement de l'arrivée, M. Maurice Rouvroy, le sagace directeur du centre d'observation, a réglé personnellement tout le détail des opérations et de l'atmosphère qui doivent le provoquer. Car il y tient comme à la pièce maîtresse de son système. Cet étonnement, c'est lui qui décripe les poings du petit sauvage et qui l'oblige à déposer, par distraction, les bombes qu'il serrait dans son cœur. Après quoi la maison n'a qu'à pousser ses avantages.

On invite l'enfant à vider ses poches. Tous les objets qui sont sa propriété, on les insère dans une enveloppe à son nom, qu'il retrouvera intacte à la sortie. Il arrive qu'il ait, tout-à-coup, un mouvement d'hésitation.

— Qu'est-ce qu'il y a ? lui demande-t-on.

— J'ai là, dit-il, rougissant, une carte postale qui...

Mets-la toi-même dans l'enveloppe, mon garçon. Personne ne la verra.

M. Rouvroy hausse les épaules :

— Il lui reste quelque pudeur. Sot qui la lui ôterait.

Tel est l'homme, en tout.



Quand il a franchi la porte vitrée, l'enfant pénètre dans le vestibule qui est la « rue » du home. On affecte de l'oublier un long instant, sans surveillance, parmi les palmes, les œuvres d'art et toutes les éclatantes merveilles qui l'avaient bouleversé tout à l'heure. Il se remet à penser à la prison. Où est-elle ? Il entend un bruit de ballon qu'on lance, les cris des joueurs, une clarinette qui étire des roulades. Mais les prisonniers, les prisonniers que les gendarmes amènent, où les parque-t-on ?

Il musarde. Une pancarte lui parle : « Si tu veux être notre ami, nous serons tes amis ». Une autre, sur le socle d'un beau buste de femme rieuse : « Ici, on respecte la femme. Pense à ta mère ». Ces maximes doivent être à l'usage des jeunes gens du football. Mais la prison, où est-elle ?

Il continue à déchiffrer les murs. Le programme du concert de dimanche, illustré, avec la caricature des vedettes, en couleurs. Avis de répétition pour le groupe des chanteurs, pavillon des Tilleuls. C'est signé : « Le Comité ». Quels chanteurs ? Quel pavillon ? Quel Comité ? La tête commence à lui tourner.

On vient le chercher.

— Cette fois, se dit-il, je n'y coupe pas. A nous le pain sec et les volées réglementaires !

On le conduit au bain. On lui donne du linge propre.

Il a un sursaut d'honnêteté. Il a envie de crier :

— Vous savez, je ne suis pas le Pierre Mertens que vous vous figurez. Il doit y avoir maldonne. Moi, je suis le gamin aux coups de couteau, d'Anvers.

On le tient deux ou trois jours à l'écart des autres, dans une petite chambre isolée, la nuit et le jour, dans un cabinet où il y a, à sa disposition, toute une bibliothèque de son âge, et du papier à lettres. Quel livre va-t-il choisir ? Quel usage fera-t-il du papier à lettres ? L'observation est commencée. Le moindre détail de son attitude prend un sens. Il croit vivre au milieu de gens occupés qui l'oublent. Il se révèle à eux, dans sa réserve encore ombrageuse, plus qu'il ne fit naguère, par ses propos réticents, au juge d'instruction.

Et puis, il passe au laboratoire. Tout ce qu'il n'a pas dit aux autres, il va maintenant, qu'il le veuille au non, le dire à M. Rouvroy, le plus indulgent, le plus tendre, mais, pour l'acuité du regard, le plus impitoyable des inquisiteurs. Toute la pauvre carcasse, avec son cerveau lézardé, son système nerveux distendu, ses glandes molles, ses poumons sans envergure, son cœur de biche ou de jeune tigre altéré, va livrer, à cet homme aux longues mains maigres, ses derniers secrets. M. Rouvroy va dresser un bilan précis des hypothèques diverses qui grèvent cet organisme mal nourri. Et le secret même de cette tristesse insolite, il faudra, d'une façon ou d'une autre, qu'il s'avoue.

M. Rouvroy a le plus certain des génies, celui de la longue patience. Il sait attendre une heure, huit jours, deux mois, la minute qui, dans « ce buisson épineux qu'est un grand difficile », comme il dit lui-même, lui révélera la tige-mère.

Un jour, il s'arrête avec un gosse, négligemment, devant un groupe d'images suspendues au mur du laboratoire.

— Laquelle préfères-tu ? dit-il.

— Ça.

Mais l'enfant se ravise. Son orgueil l'avertit qu'il vient de montrer un coin de lui réservé.

Ou bien celle-là, si vous voulez.

Trop tard, M. Rouvroy a bien entendu. « Ça », c'est une mère qui câline son petit dans un berceau de dentelles. Que dit la fiche des antécédents ? « Orphelin de père et de mère ». Ça va. Compris.

Une autre fois, un grand difficile dont on ne tirait rien, depuis des semaines, pâlit devant une gravure qui représente un canal à l'eau glauque, entre deux lignes de peupliers, à l'aube.

Qu'est-ce que tu as ? demande M. Rouvroy.

— Mais rien, m'sieur.

— Si, tu pleures. Je te dis que tu pleures.

L'enfant part en sanglots.

On était des mariniers, dit-il. Un jour, on est venu nous dire que le père s'était jeté à l'eau, dans le canal. On a été le chercher, avec la mère. C'était le petit matin, comme là-dessus, avec des arbres, et tout. Il était tout gonflé, sur l'herbe.

★

Après l'observation individuelle, l'étude de la capacité de vie en société. L'enfant est envoyé dans un des pavillons du Centre. Il y suit des cours scolaires. Il entre dans un atelier de son choix, si ses goûts ne sont pas supé-

rieurs à ses moyens évalués. Il fera du football, de la musique, du modelage, du jardinage, à son gré. Il a maintenant compris que la prison de Moll, c'est ça. Il ne reviendra jamais tout à fait de son étonnement.

Les pavillons sont administrés par les enfants eux-mêmes, qui élisent librement leur comité, leurs « responsables ». M. Rouvroy ne connaît que le conseil pavillonnaire, ne traite qu'avec lui. Il n'y a pas de récompenses, pas de faveurs individuelles. On totalise en fin de semaine les points obtenus par les élèves de chaque pavillon. Au-dessous d'un certain chiffre, le pavillon tout entier est privé de football, de promenade, de journaux illustrés, de concert. De sorte que les bons élèves ont constamment intérêt à chaperonner les moins bons, à leur servir de guides, à veiller sur leur conduite.

J'ai remarqué, monsieur Rouvroy, que toutes les portes de l'établissement sont ouvertes.

— Mais oui.

Vous ne redoutez pas les évasions ?

Quand il s'en produit, tant pis.

— Car il s'en produit ?

— Naturellement. De vingt à vingt-cinq par an.

— Quelles punitions infligez-vous aux fuyards, quand on vous les ramène ?

Aucune. Je les renvoie à leur pavillon, sans même leur adresser un reproche. On les ramène, que voulez-vous de plus ?

— Ils recommenceront.

— Peut-être. Mais quoi ! Quand on retire à un être sa liberté, comment s'étonner qu'il ne pense qu'à la reconquérir ? Celui qui s'évade d'ici, simplement parce qu'il n'y est pas de son plein gré, me prouve qu'il a, comme on dit, quelque chose dans le ventre. Il y en a tant, de ces pauvres enfants, que je voudrais bien voir courir le risque de la fuite.

SOUVENIRS

D'UN « PÊCHEUR D'ÉPAVES »

par M. MAURICE-A. ROUVROY,
ancien directeur de la Station cen-
trale d'Observation de Moll-Huttes
(Belgique).

IL y a un peu plus de quarante ans, les tribunaux communs de Belgique infligeaient aux mineurs une fraction mathématique des peines prévues pour les adultes par le Code pénal. Tout comme si eût constitué une fraction mathématique fixe de la personnalité humaine normal l'être complet, mais en prime évolution, qu'est l'enfant.

La loi du 15 mai 1912 instaura l'observation préalable (soit au jugement, soit à la rééducation systématique éventuelle) de chaque « personnalité » de mineur déféré à la justice spéciale des enfants.

Le ministre, H. Carton de Wiart, me demanda de passer de l'enseignement populaire à la fameuse Ecole de réforme de S... et de lui « confier », au bout de quelques semaines, ce que « j'en pouvais bien penser en âme et conscience ».

En réponse à mes premières communications, lancées loyalement par le truchement hiérarchique, me

parvint l'invitation à créer d'urgence, en des locaux de fortune que voudrait bien me prêter une direction revêche à tout ce qui n'était pas « commander » et « punir », une station provisoire d'observation, en attendant que fussent à point les bâtisses nouvelles de Moll-Huttes.

Quand un pontife administratif me demanda de quels sujets j'allais d'abord me mettre à « peser les cerveaux » (*sic*), je répondis : « Envoyez-moi les plus difficiles de vos écoles. » Lesdites écoles (?), avec un enthousiasme goguenard, me dépêchèrent leurs « rebuts » : le cortège de la Juive.

Je voulus d'abord les voir « vivre », comme j'avais regardé déjà ceux dont les 12, 14, 16 ans vivaient là sous l'uniforme des maisons de force.

★

Cependant, de partout m'arrivaient des offres de techniques nouvelles et de classifications variées,

sans qu'il me fût possible de me satisfaire de ces psychologies et de ces pédagogies de stalactites qui ne rejoignaient pas l'enfant tel qu'il est dans son « tous-les-jours », l'enfant « dérouté » surtout.

C'est de celui-ci même que je voulais savoir ce qui pourrait bien le sauver. Il y a aussi, dans l'éducation et la rééducation, une affaire de stalagmites, des vérités qui montent de l'enfant vivant, stalactites et stalagmites ayant à se rejoindre naturellement, en éducation, suivant la verticale du bon sens. La vérité est à lire dans l'enfant même, à la condition de le regarder de près, d'écouter, d'observer et de comprendre.

On fait trop consister la fameuse « Ecole nouvelle » en des nouveautés « méthodologiques » de clinquant et de fantaisie qui n'ont rien à voir avec la vraie « pédagogie » (païis, païdes), avec l'enfant, et qui, « nouveautés » aujourd'hui, seront « fin de saison » demain déjà, pour l'illustration de l'instabilité dont nous vivons et dont meurent nos enfants.

L'« Ecole nouvelle » doit trouver sa principale nouveauté dans l'étude même de l'enfant, de chaque enfant : c'est la « science » de l'éducation, qui ne va évidemment pas sans l'« art » d'adapter éducation et rééducation aux circonstances de temps et de moralité individuelle.

★

Il n'est d'ailleurs pas deux pédagogies. D'avoir, un an après la limite d'âge, abandonné le camp des « curatifs » de la Protection de l'Enfance pour passer au camp des « préventifs », me vaut de plus en plus de constater qu'il n'est pas une pédagogie pour les malchanceux, pour

les enfants qui trouvent la police et la justice sur leur chemin, et une pédagogie pour les « chancards ».

On demande aujourd'hui à tous les horizons, même aux Transatlantiques des pays des « tests » et des « kidnappings », des moyens de sauver l'enfance, l'adolescence et la jeunesse dites délinquantes. Je pense que le mieux est de réorganiser nos méthodes préventives d'éducation.

C'est pour tous les enfants, pour toutes les familles, pour toutes les écoles que je travaille, parle et écris depuis que j'ai quitté ceux qu'on appelle les « enfants de justice ».

Et nous devons ne plus oublier non plus que, si les techniques modernes réclament à bon droit que l'on collecte tous les avis compétents qu'il est possible de réunir sur le cas d'un enfant à sanctionner et rééduquer, il est un avis que nous avons le devoir de ne jamais négliger de connaître : c'est celui de l'enfant lui-même.

C'est son affaire à lui plus que la nôtre : j'affirme ne l'avoir jamais demandé à un enfant déchu sans profit pour lui et pour moi. C'est à force de marcher sans l'enfant que nous en arrivons à le voir marcher bientôt sans nous et finalement contre nous. L'éducation est avant tout une collaboration.

★

Les gars que j'avais à observer restaient provisoirement sous la direction administrative de l'ancienne école, que détenait un ex-capitaine d'intendance, lequel avait gardé képi et galons.

Le dimanche, la fanfare jouait l'un des trois pas-redoublés auxquels se limitait son répertoire. L'adjudant, les majors et les sergents, qui

jalonnaient le troupeau des « par quatre », déclenchaient le « tête à gauche » vers le directeur hiérarchiquement campé sur un haut plan voisin. Moi-même, qui voulais voir et entendre, venais en arrière-garde et y allais alors de mon coup de chapeau le plus distingué, durant que ricanaient sous leur masque impassible ceux « dont la fanfare et les clairons rythmaient ainsi la marche triomphale dans la voie de la vertu ».

★

— Tu vois, le capiston qui se figure...

Je lançai un regard ; la phrase tomba.

Mais, au premier « Rompez les rangs » (pour la distribution du cigare dominical dont comme les autres et pour ne pas me faire accuser plus qu'eux de faire des réserves de tabac à mâcher, je remettais le bout coupé dans la caissette qu'on passait par les pelotons) : « Jean, que voulais-tu dire tout à l'heure : « ...qui se figure... ? »

Qui se figure, acheva-t-il, qu'il nous tient avec ses dorures et ses inspections...

— Il y a l'autorité, mon petit.

— Vous dites ? L'autorité ?

Qu'est-ce donc que vous appelez l'au-to-ri-té ?

Ils étaient déjà une douzaine autour de nous.

Il en faut qui commandent, fieu...

— Ce n'est pas assez de commander pour avoir l'autorité.

Ils s'en mêlaient tous avec, de temps en temps, un regard inquiet vers les galonnés qui nous considéraient, de loin.

— A ce compte-là, Monsieur, ce serait X... qui aurait le plus d'autorité, puisque c'est lui qui crie le plus fort en commandant. Ou l'adjudant, puisque c'est le plus doré après le patron et que c'est lui qui commande les grands mouvements. Pour nous, ce n'est pas cela, l'autorité.

Vous obéissez quand même, garçons... Non ?

C'est vous qui parlez ainsi ? Et les gros mots, les privations disciplinaires, le cachot ? Cela ne vous dit rien ? On se gare, monsieur, on paye sa pauvre petite paix de la monnaie qu'on a sur soi. Mais payera tout qui payera le dernier. Si vous vous figurez que, pour nous, c'est cela, l'autorité...

— Tais-toi, il le sait tout aussi bien que nous.

— Non, il ne sait pas que toutes

L'ALCOOLISME... CREE DE GRAVES TROUBLES DU CARACTERE, TRANSFORMANT UN PERE OU UNE MERE EN « BOURREAU DOMESTIQUE », DESAGREGEANT L'ARMATURE MORALE ET SOCIALE DE LA FAMILLE. COMBIEN DE JEUNES VAGABONDS SONT PARTIS DU FOYER FAMILIAL PARCE QUE LA VIE Y ETAIT IMPOSSIBLE. MALTRAITE, SOUVENT TERRORISE PAR LES VIOLENCES D'UN PERE IVRE ET BRUTAL, L'ENFANT APPREND LE MEPRIS DE SES PARENTS ET CHERCHE A LES FUIR.

Professeur Georges HEUYER.

ces autorités-là n'empêchent pas que nous soyons ici cent vingt-six abonnés à la lecture des *Nouvelles*, le journal clandestin hebdomadaire à un seul exemplaire, mais qui court de préau en préau, depuis un mois, sans qu'un seul sergent ni un seul major soit parvenu à s'en apercevoir. Ils sont pourtant une douzaine et demi à surveiller dur...

Je leur contai en souriant ce que j'avais lu dans le dernier numéro des *Nouvelles*, d'ailleurs bon enfant, plein de traits humoristiques qui faisaient soupçonner des collaborations plus clandestines encore que la gazette manuscrite du « pénitencier » de S... (Je devais, d'accord avec les gars eux-mêmes, dénoncer le dimanche suivant l'entreprise au directeur éberlué et à l'adjudant qui ne voulut y croire que lorsque je lui mis sous le nez les numéros parus des *Nouvelles*. Non sans avoir obtenu par avance, comme condition de ma révélation, la grâce des « coupables ».)

Hein, quelle autorité, comme vous dites, monsieur ! Une autorité qui n'arrive à rien empêcher, qui ne sait même pas et... qui se gobe !

Je ne romance pas et ne fais ici que transcrire mes notes du temps passé : il y faut excuser le manque de littérature.

★

Et voilà comment il nous tient, reprit le Jean de mon histoire.

— A vous croire, dis-je, on ne trouve ici que dompteurs et bourreaux.

On ne vous a pas dit ça, monsieur. Il y en a une demi-douzaine sur les cinquante qui nous commandent, une demi-douzaine, pas plus, qui empêchent qu'on ait la débâcle, la catastrophe, quoi. C'est ceux-là

qui font qu'on obéit quand même. C'est grâce à eux que ça marche, qu'on marche malgré tout.

Ceux qui vous glissent de temps en temps une cigarette dans les coins ?

Non et non. Ceux-là, c'est ou des froussards, ou des gens qui font comme des marchés avec nous. — « Des bontés qui ne durent pas, qui ne les empêchent pas d'être durs et injustes le lendemain. » — « Cigarettes... cigarettes !... Autant de repris sur l'ennemi, qu'on se dit. Mais pour ce qui est de l'autorité... » — « Et puis, tenez, tous les cigares qu'on vient de distribuer, nous serons aujourd'hui cent vingt-six à ne pas en fumer un fichu bout. On le verse à la caisse des *Nouvelles*, pour payer l'abonnement. Il y a des choses auxquelles nous tenons plus qu'aux cigarettes... et aux cigares d'ordonnance. » (1)

— C'est tout de même une bonté que de vous donner le cigare dominical !

Hé là ! c'est dans le règlement, fait pour tout le monde d'ici par les gens du ministère. Une bonté ! A ce compte-là, il y a aussi les trois verres de bière du jour de la fête nationale... C'est aussi dans le règlement ! — « Et la montre du fameux tableau d'honneur, qu'on verse à votre masse après vous l'avoir laissée une heure ou deux, le temps de dire merci à... l'autorité ! »

— Mais, diable, où sont-ils donc ceux de la « demi-douzaine » qui empêchent ici la débâcle, la catastrophe, comme vous dites ?

Six ? Non. Il n'y en a plus que

(1) L'abonnement à la lecture des « *Nouvelles* » coûtait un cigare d'ordonnance par six semaines. La réserve servait à organiser une tombola, encore et toujours clandestine, au bénéfice de ceux des gars qui ne recevaient jamais ni visites (suivies d'ailleurs de la « fouille »), ni correspondances.

cinq. M. Y... est parti la semaine dernière, à l'improviste. » — « Oui, intervint le plus laid de la bande, à cause de moi. J'avais été privé de repas tout le jour. J'avais comme des crampes, le soir. Il avait apporté de chez lui deux tartines, pour son service de nuit. Il m'en a passé une sans rien dire, en me demandant de ne plus rien faire de mal. » — « Il était toujours le premier à nous envoyer au docteur quand il fallait. »

(1) — « Et M. Z..., qui ne commande jamais rien, mais qui demande... comme on demande à des hommes et qui est obéi sans discussion. » — « Hier, il nous a dit, comme ça chauffait dur au pavillon : « Mes amis, je vous recommande de bien penser avant toute parole que vous direz aujourd'hui, avant tout geste qui vous viendrait à la tête. Vous me feriez du mal, à moi qui suis vieux. Je vous recommande d'être des modèles aujourd'hui pour tous les autres, afin que je puisse être fier de vous, au lieu qu'on raconte sur vous et sur moi des sottises. » (Le garçon redisait cela sur le ton émouvant du vieux surveillant.) Et on a marché ; et tout a marché, monsieur. Pour cet homme-là, rien que pour lui. Ça, c'est l'autorité. » — « Quand il y a une « grande visite », l'adjudant se démène et passe en trombe, commandant qu'on astique et qu'on rastique, menace (ce qui fait pire) (*sic*). On y va pour la paix de tout le monde, mais à la douce, sans joie, en imitant les gestes et les mots du pandour. Jusqu'au moment où M. H... nous dit : « Toi, fais ceci. Toi, cela. Et qu'il dit encore, presque tout bas : « Je compte sur toi. » Il faudrait voir, alors.

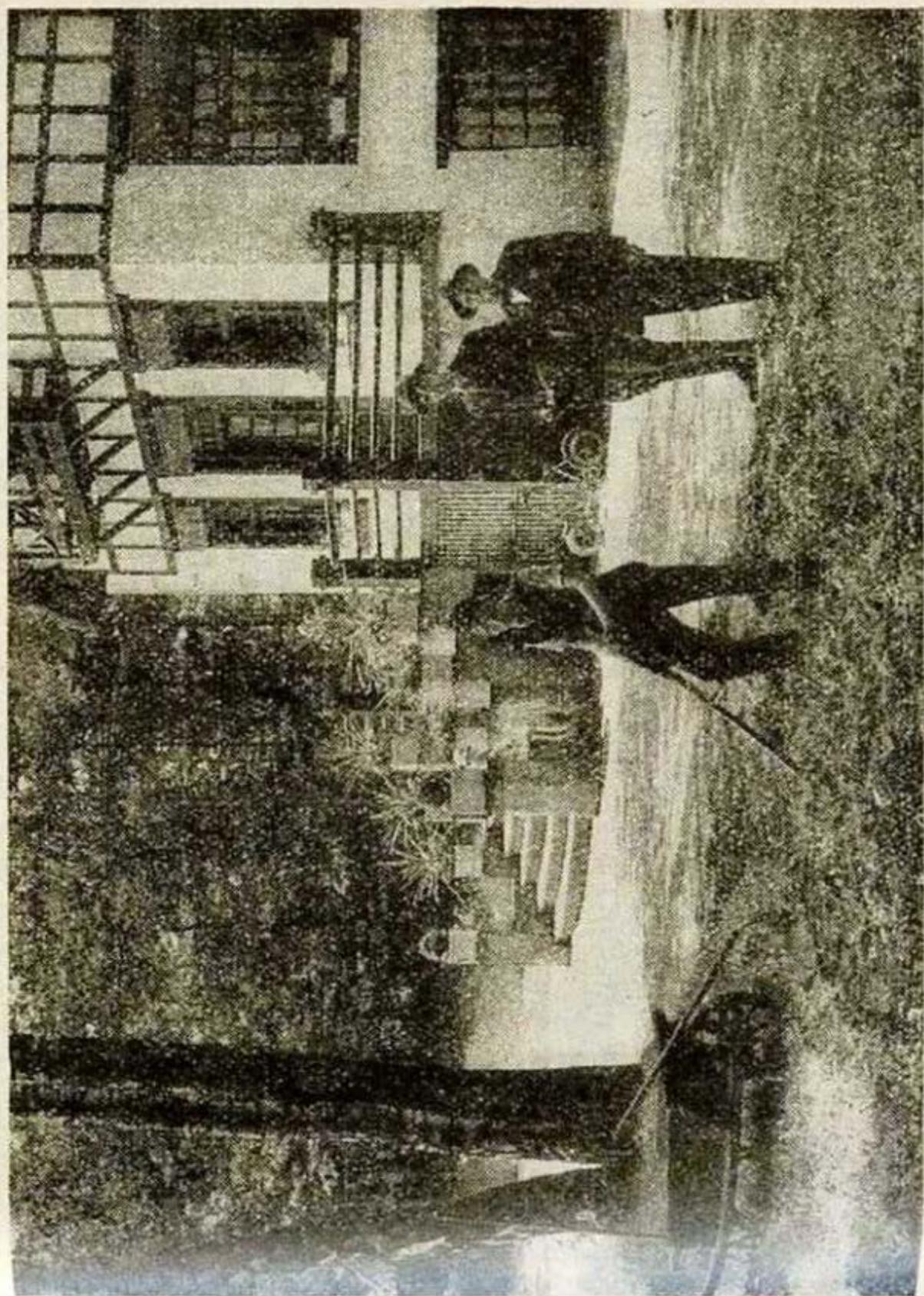
(1) « Cet homme, en faisant cadeau de sa tartine à cet interné, n'a peut-être pas fauté ; mais il faut qu'il s'en aille ». C'est sur ce rapport que l'édit Y... fut changé de... garnison.

En deux temps, trois mouvements, tout « blinque ». Et si c'est difficile, il nous arrive tout droit, regarde l'affaire sur tous les côtés, s'y met un moment lui-même, nous montre et a l'air de nous demander conseil : « Qu'est-ce que tu en penses ?... Essaie, tu es bien capable d'en sortir au mieux. Vas-y. » Et on y va, on essaie, on est capable et on fait tout au mieux. Ce n'est pas cela, l'autorité, dites ? » — « Et puis, on sent bien quand le type a du cœur... ou de la pierre (*sic*). » — Il y a encore M. R... Celui-là, il sait que ma mère est malade gravement, qu'elle a été opérée. Voilà trois fois en huit jours qu'il me demande si j'ai des nouvelles de maman. Il me conseille de faire tout ce que je peux pour aller bientôt la retrouver et l'aider. Est-ce que vous me comprenez bien ? Il dit : « Ta maman ». Je me ferais tuer pour cet homme-là, voyez-vous. C'est lui qui me sauvera d'ici, car je ferai comme il le dit. » — « Et M. V... Tenez-vous tranquille, ce sera bientôt fini avec ceux qui nous tiennent. M. V... nous fait aussi obéir sans tapage, sans menaces, sans règlement (2) parce qu'on est d'accord, tout de suite, et qu'on y va de bon cœur. On n'est pas des chiens, bon sang ! »

— Oui, oui, dis-je, cette bonne volonté-là, c'est dans les petites faciles corvées de tous les jours...

— Pas vrai, monsieur. Dans les choses difficiles, qu'on veut vous dire, là où il faut se donner du mal, où il faut ne pas rouspéter à la dureté, même quand on a raison et qu'on le sent bien, et que l'envie

(2) Art. 121 : « Les élèves obéissent à l'instant et sans murmurer aux ordres qui leur sont donnés. » Seule pédagogie de l'endroit, avec un code des « punitions » et des « récompenses » (?). Traitement que nous ne sommes en droit d'appliquer systématiquement et impassiblement qu'aux seuls « pervers » qualifiés, au seuil des cas pathologiques.



Le Centre de Moll-Huttes.
(A droite, M. Maurice Rouvroy.)

vous prend de répondre, comme autre part, par un coup de poing ou un gros mot. » — « Même quand il faut se rabattre un gros défaut. » — « Sans qu'on soit puni, insulté, battu. » — « Chaque matin qu'il nous arrive, ce M. V..., il nous conte en gros les grandes nouvelles du dehors, tout comme si nous n'étions pas des forçats. » — « Et des nouvelles de ses trois mioches, parce qu'il sent et voit bien que nous avons besoin de cela, comme tout le monde. Armand a été le premier à l'école, qu'il nous dit ; Gustave demande un vélo à saint Nicolas, et Lisette une poupée, qui dit « papa » et « maman ». — « Ah ! si on pouvait les leur offrir, nous autres... »

« L'autre jour, parce que je n'ai plus de papa ni de maman, moi, il m'a fait adresser une carte avec une belle image par son aîné. C'est vous, monsieur, qui me l'avez remise. » (Il avait bien fallu : la « censure » aurait escamoté l'envoi et la direction sanctionné le surveillant qui se permettait pareil malsain divertissement.)

★

Hé ! Tignasse, viens donc, fit un des plus emballés.

Tignasse était déjà célèbre au « pénitencier » pour y être entré (en observation) quinze jours auparavant, avec une tête chevelue comme celle d'un lion de ménagerie. On m'avait accordé, à force d'insistance, que ceux qui m'étaient confiés nominativement fussent laissés en possession de cette immédiate propriété que sont les cheveux ; pour la bonne raison que je désirais les observer dans leur naturel, et non dans l'anonymat ignoble des ras-tondus (le directeur m'expliqua cette orthographe parce que je m'entêtais, dans une bêtise volontaire, à écrire « rats tondus ») que l'uniforme achevait de rendre tous pareils, avec l'aide finale du fameux « règlement ». Mais la crinière de Tignasse, qui nous venait d'une roulotte, faisait tiquer les galonnés. On lui avait enlevé les surabondances scandaleuses de sa crinière, mais le reste n'en obéissait que plus mal à la brosse et au peigne.

Conte un peu, Tignasse, qui t'apprend à te faire une tête ?

— C'est le nouveau, M. N... Tous les jours, deux ou trois fois, s'il faut, il me montre à me peigner, à me broser. Et il me dit aussi que ce n'est pas assez d'avoir les cheveux en ordre et la ligne bien faite, mais que

TOUT MAGISTRAT A POUR DEVOIR FONDAMENTAL D'ENQUÊTER ET DE STATUER EN TOUTE ÉQUITÉ, MAIS LE JUGE DES ENFANTS DOIT AUSSI, À CHAQUE INSTANT, SE DEMANDER S'IL DONNE AU MINEUR L'IMPRESSION D'ÊTRE JUSTE À SON ÉGARD, S'IL SATISFAIT EN LUI LE SENTIMENT DE LA JUSTICE, PROFONDEMENT VIVANT DANS L'ÂME JUVENILE. TOUT TRAVAIL ÉDUCATIF EST COMPROMIS SI L'ENFANT SORT DU CABINET DU JUGE OU DE LA SALLE D'AUDIENCE EN PENSANT QU'IL A ÉTÉ LA VICTIME D'UNE INJUSTICE.

Jean CHAZAL,

*Vice-président du Tribunal des enfants
de Paris.*

je devais me faire plus fier de tout le reste aussi, dans les mots, les gestes, les manières, la tenue, la conduite. Je comprends bien.

C'est à propos de ce M. N... qu'un inspecteur venu de Bruxelles, et posté avec le directeur à l'une des hautes fenêtres de la maison, disait dans ces jours-là : « Dites-moi, Directeur, de celui-là qui apprend patiemment à un enfant de justice à se faire une toilette avec des gestes de maman... ou de nous, avec nos pape-rasses de Bruxelles et vos galons de province, lequel, à votre avis, fait vraiment de la Protection de l'Enfance ? »

— Tout cela, fit celui qui avait appelé Tignasse tout à l'heure, pour vous dire que cela refera bientôt six, la demi-douzaine de bons. — « Contre des douzaines d'autres. » — « Cela fera encore toujours des douzaines d'autres, mais il y en a encore un que vous ne connaissez pas et que je ne dirai pas. Il n'ose pas encore. Un jour de la semaine où j'avais très mal fait et méritais le cachot, suivant le règlement, il m'a regardé longtemps sans rien dire et, au couvre-feu, il m'a fait venir, m'a défendu de me mettre au « garde à vous » : « Cette affaire-là, m'a-t-il dit, c'est entre nous deux, pour une fois, parce que tu es un bon fieu (dire que je ne m'en doutais pas) à tête folle, mais de bon cœur. Que penses-tu toi-même de ce que tu m'as fait là ? Dis-le donc en conscience ». (Jamais personne ne m'avait ainsi parlé.) Et je l'ai dit, en conscience. J'avais trouvé mon maître. Et j'ai promis... plus qu'il n'aurait demandé. Et je tiens.

— Tandis que le moniteur du cachot, par exemple, le fameux B...

— Hé là, dis-je, monsieur B..., s'il vous plaît. Il faut respecter l'autorité.

— Vous le faites exprès, le jeu ne va plus. B..., cela, un « Monsieur » ? Cela, l'autorité ? Une brute. On est pourtant ici des tas de gosses qui ont été élevés à la dure (1). On n'est tout de même pas des bêtes. On en reparlera. La vie est longue.

L'adjudant, intrigué, venait vers nous. Autour de moi, le cercle se tassa, peureusement.

— On fait la causette ?

— Ma fois, monsieur l'adjudant, nous discussions de l'autorité.

— Intéressant, intéressant...

Le lendemain, en séance solennelle du rapport, qu'annonçait une sonnerie de clairon, je m'entendis, après avoir plaidé coupable, retirer toute... « autorité » en dehors du studio de quatre mètres sur cinq où, paraît-il, « je pesais les cerveaux ». Je priai mes amis de Bruxelles de ne pas accuser le coup.

C'est de ce jour-là que data ma modeste emprise sur les parias et sur ceux qu'ils appelaient « Monsieur » dans la vérité de leur âme et la spontanéité de leur gratitude.

De ce jour-là, il fut bien marqué que, autant qu'il dépendrait de moi, « ceci tuerait cela ».

★

Ainsi, au jour le jour, en vivant avec eux et les regardant vivre, en pâtissant avec eux et tout en me disant qu'il n'est aucune œuvre qui vaille à ne pas germer dans les envies, les contrariétés et les souffrances, en leur parlant et les laissant parler aux bonnes heures, ai-je appris des enfants perdus de quoi rafraîchir le dictionnaire de l'éducation, pour en clamer les vérités à

(1) Des milliers de jeunes « correctionnaires » qui me sont passés par les mains pour les observer, 70 % avaient été élevés à la rude. Paradoxe.

tous ceux de n'importe où qui éduquent et rééduquent.

L'autorité ? *Auctoritas* vient d'*aucler*, auteur. L'autorité de principe, l'autorité d'emblée, le droit d'emprise et de maîtrise *a priori* n'est que « le commencement de la sagesse éducative ».

En éducation, l'autorité est faite de « Droits d'auteur ». Elle appartient en exclusivité à ceux qui ont fait quelque chose, qui ont fait beaucoup, qui ont fait de plus en plus pour tel enfant à élever ou relever. Non pas dans les géométriques frontières d'une loi, d'un règlement, d'un régime commun, d'un programme, mais pour tel enfant donné, en chair et en os, tel qu'il est et non tel que nous le voudrions du coup, comme dans un enchantement, fakirs orgueilleux que nous sommes.

A quiconque nous commandons ou voulons appliquer une sanction grave, nous devons pouvoir dire, s'il l'oublie lui-même : « Ai-je, oui ou non, fait beaucoup pour toi ? »

L'éducation et la rééducation sont œuvres de donation : à nous d'y faire la première mise, de donner, c'est-à-dire de « nous » donner. Cette autorité-là, ces droits d'auteur-là sont les seuls à valoir l'emprise qu'il faut pour conduire l'enfant par la voie montante jusqu'au faite. *Commander*, de manière à n'avoir plus bientôt qu'à *recommander*, puis à *demandeur*, puis à *mandater*.

Il n'est que cette autorité des « droits d'auteur » à être capable de nous valoir d'un enfant malheureux, en tout cas, le geste émouvant qui le sauve peut-être au moment le plus périlleux et le plus décisif, le geste des mains tendues vers nous, vers moi qui lui apparais à cette minute comme son seul recours et son unique espérance. Le geste et le mot du lépreux de l'Évangile : « Maître, si

vous vouliez ! » Minute merveilleuse qui paye de toutes les autres et que je souhaite ardemment à celles et à ceux qui ont voué leur vie au sauvetage des enfants en perdition ou en danger.

★

Je m'excuse de m'être attardé à mes notes pâlies que raviva un instant la passion d'enseigner encore et toujours la vérité sur les « enfants qui font peur » et aussi sur tous les autres, qui en peuvent venir là parce que nous ne connaissons notre métier d'éducatrices et d'éducateurs que par les livres morts.

J'aurais voulu pouvoir conter ici ce que les jeunes reclus de maisons de force m'ont révélé, en mots de leur cru et en phrases malhabiles, de la définition vivante du geste d'« éduquer ». Définition vivante, qui rejoint aussi, par la verticale du bon sens, les étymologies et les principes. *Eduquer*, *ex ducere*, conduire hors de. Pour tous les éducateurs du monde, pères et mères, enseignants de toutes altitudes, pions de collège ou gardiens de centres clos, éduquer, c'est faire avancer l'enfant du point où il en est de sa formation (fût-ce de l'ornière de la déformation) pour le « conduire » lentement, par la main, en lui expliquant et montrant, en l'aidant et stimulant (non d'un coup de poing ou de pied pour obtenir un effet immédiat, comme en football ou en basket), pour le conduire, dis-je, le plus loin et le plus haut possible sur la voie de ses virtualités.

★

Que ces souvenirs d'un patient « pêcheur d'épaves » soient une aide

modeste, un guide peut-être, un réconfort pour toutes celles et tous ceux qui veulent qu'il n'y ait plus, par leur faute, d'enfants difficiles (les plus prometteurs, vous dis-je) à pâtir dès le moment où l'ignorance et l'incapacité éducatives en font des « réfractaires » pour les avoir, au hasard, traités de « mauvaise graine »... Qui veulent qu'il n'y ait bientôt plus, nulle part, de « Maisons de supplices ».

Alexis Danan, de grâce, ne désar-

mez pas. Ne vous taisez pas. Il est, en tout cas chez nous, en Belgique, par-ci, par-là, des signes qui surgissent périodiquement d'un retour offensif des méthodes faciles et plaisantes du « bon vieux temps », où il suffisait d'être costaud, bête et méchant, pour coiffer le képi des Centres de réclusion pour enfants et adolescents.

Il faut pardonner aux sauveteurs les gros mots appris dans les tempêtes et les naufrages.

LES REVELATIONS DE TOUS CEUX ET DE TOUTES CELLES QUI, DANS LES DISPENSAIRES OU LES CENTRES D'OBSERVATION OU PAR EXPERIENCE QUOTIDIENNE, ONT PU CONSTATER LES CONSEQUENCES, TRAGIQUES SUR LE PLAN DE L'ADAPTATION SOCIALE, DU REFUS DE L'ENFANT PAR LE PERE, PAR LA MERE OU PAR L'UN ET L'AUTRE SONT BOULEVERSANTES, TANT CE REFUS, PAR LUI-MEME CONTRE NATURE, EST POUR LES INNOCENTS QUI EN SONT VICTIMES D'UN RETENTISSEMENT SOUVENT DEFINITIF. C'EST LE CAS, FREQUEMMENT, DES ENFANTS LEGITIMES NES OU CONÇUS AVANT LE MARIAGE, DES ENFANTS QUI SONT LE FRUIT D'UN VIOL, DE L'ADULTERE OU DE LA MESALLIANCE, OU DES ENFANTS QU'ON NE SUPPORTE PAS POUR DES RAISONS PLUS OU MOINS CONSCIENTES OU PLUS OU MOINS AVOUEES.

M. ROUSSELET,

*Administrateur de l'Union nationale
des Associations familiales.*